

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance ordinaire du 22 avril 2024

Cafétéria de l'édifice Saint-Isidore local #210

19 h

Procès-verbal

Sont présents	
Nom	Groupe représenté
Madame Fanny Corbeil	Représentant des parents
Madame Marie-Maude Dubuc	Représentant des parents
Madame Geneviève Rodier	Représentant des parents
Madame Arianne Chiasson	Représentant des parents (substitut)
Monsieur Pierrick Gripon	Représentant de la communauté
Madame Patricia Lefrançois	Enseignante
Monsieur Christian Valois	Enseignant
Madame Véronique Lemire	Directrice de l'école
Madame Amélie Dubuc	Techn. du service de garde
Madame Martine Latreille	Secrétaire d'assemblée /Représentante du personnel de soutien
Sont absents	
Monsieur Patrick Boucher	Représentant des parents
Madame Caroline Perras	Représentant des parents

1. Ouverture de l'assemblée

En l'absence de monsieur Boucher, président, Madame Geneviève Rodier, vice-présidente du conseil d'établissement 2023-2024, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 06.

2. Mot de bienvenue et présences

Madame Rodier, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et procède à la vérification des présences.

3. Vérification de la procédure de convocation et quorum

Madame Boucher constate que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

4. Questions du public

Aucun public.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que le président et la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance du 22 avril 2024.

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Fanny Corbeil, il est résolu à l'unanimité de :

- Report : 9.
- Ajouts : 20.1 : Entrée progressive 24-25
 - o 20.2 : Date de l'assemblée générale 24-25

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 22 avril 2024;

résolution : CÉ-2023-2024-724

6. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 février 2024

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2024, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Patricia Lefrançois, enseignante, il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 19 février 2024

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 19 février 2024 tel que déposé.

résolution : CÉ-2023-2024-725

7. Membre de la communauté (M.Gripon)

Monsieur Pierrick Gripon se joint au conseil d'établissement en tant que membre représentant de la communauté. Monsieur Gripon est un élu comme conseiller municipal de la municipalité de Saint-Isidore.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Christian Valois, enseignant, il est résolu à l'unanimité :

D'INTÉGRER monsieur Gripon en tant que membre du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024.

résolution : CÉ-2023-2024-726

8. Code de vie 24-25

Madame Lemire, directrice, présente le code de vie 24-25 aux membres. Le code de vie sera intégré à l'agenda pour les niveaux qui en ont un et les autres recevront aussi via une brochure le code de vie.

CONSIDÉRANT, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du code de vie par courriel, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Fanny Corbeil, parent, il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du code de vie 24-25 aux membres.

D'APPROUVER le code de vie 2024-2025 tel que présenté.

résolution : CÉ-2023-2024-727

9. Règles de fonctionnement du service de garde

Point reporté à la prochaine rencontre.

10. Budget initial SDG

Madame Amélie Dubuc, technicienne au service de garde, présente aux membres du CÉ le budget initial du service de garde pour l'année 2024-2025.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Marie-Maude Dubuc, membre parent, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le budget initial du service de garde 24-25 tel que présenté.

résolution : CÉ-2023-2024-728

11. Finissant 6^e année

Madame Patricia Lefrançois fait état des derniers développements concernant la fête des finissants. La date retenue est le 14 juin, il y aura une cérémonie où les parents seront invités et à une soirée pour les élèves. Les albums seront imprimés chez Hamster et la municipalité participe financièrement au financement de celui-ci.

12. Photos scolaires 24-25

Madame Martine Latreille, représentante du personnel de soutien, explique aux membres qu'il faut maintenant faire un choix de fournisseur pour les photos scolaires 24-25. Elle fait état de la satisfaction que l'équipe-école a de travailler avec l'équipe de FotoPlus Delson depuis déjà plusieurs années et propose le renouvellement du contrat avec eux.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Amélie Dubuc, représentant du service de garde, il est résolu à l'unanimité

D'ADOPTER la proposition offerte par l'équipe de FOTO PLUS DELSON pour l'année 24-25.

résolution : CÉ-2023-2024-729

13. Frais chargés aux parents

Madame Lemire, présente les listes des effets scolaires généraux qui seront facturés aux parents en septembre 2024 ainsi que les listes de fournitures scolaires. Peu de différences avec les listes de cette année à l'exception des classes qui utiliseront des cahiers d'exercices des maisons d'édition.

CONSIDÉRANT, aucune augmentation marquée des prix chargée aux parents;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Pierrick Gripon, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER les listes des effets scolaires ainsi que les listes de fournitures telles que présentées,

résolution : CÉ-2023-2024-730

14. Mesures dédiées et protégées

Madame Lemire, présente aux membres du conseil les différentes mesures pour l'année prochaine. Elle explique à quoi serviront les montants dédiés.

SUR PROPOSITION, de madame Fanny Corbeil, membre parent, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER les mesures dédiées telles que présentées.

résolution : CÉ-2023-2024-730

15. Organisation scolaire 24-25/utilisation des locaux

Madame Lemire informe les membres qu'à ce jour, aucun changement ou déménagement n'est prévu pour l'année 24-25. La clientèle prévisionnelle se présente ainsi :

2 groupes de préscolaire
2 groupes de 1^{re} année
1 groupe de 2^e année
1 groupe de 3^e année
1 groupe de 4^e année
1 groupe multi de 3^e et 4^e année
1 groupe de 5^e année
1 groupe de 6^e année
1 groupe multi de 5^e et 6^e année
4 groupes d'adaptation scolaire GATSA

16. Calendrier scolaire

Madame Lemire présente le calendrier scolaire 24-25 incluant les 2 journées pédagogiques école et la journée bassin.

SUR PROPOSITION, de madame Martine Latreille, représentante du personnel de soutien, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le calendrier scolaire 24-25 tel que présenté.

résolution : CÉ-2023-2024-731

17. Plan de lutte contre l'intimidation 24-25

Madame Lemire présente le plan 24-25 qui est le même que celui de l'année dernière. Elle fait état également aux membres que nous vivons dans un milieu où nous ne vivons pas beaucoup de cas d'intimidation à l'école.

SUR PROPOSITION, de madame fanny Corbeil, membre parent, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le Plan de lutte contre l'intimidation tel que présenté.

résolution : CÉ-2023-2024-732

18. Activités

18.1 Festival sportif

Le Festival sportif de Saint-Isidore se déroulera le samedi 8 juin 2024 derrière l'école Saint-Isidore. Cette journée thématique se veut être un événement familial, amical et festif ayant pour but de promouvoir la pratique d'activités physiques auprès de tous les membres de la communauté. Une discussion s'engage entre les membres pour voir de quelle façon il est possible d'aider. Les fonds recueillis lors de cette journée iront à la Fondation Édouard Boivin qui œuvre pour combattre l'épilepsie et avoir un impact dans le traitement des formes réfractaires. Cette activité se déroule sur le terrain de l'école, mais n'implique pas l'utilisation de celle-ci durant la journée.

18.2 Arrimage bénévolat/école

Madame Geneviève Rodier, membre parent, informe les parents bénévoles des activités à venir. Elle agit un peu comme entremetteuse entre l'école et les différents bénévoles qui s'offrent pour s'impliquer.

Elle suggère que les activités soient transmises un peu plus longtemps à l'avance.

18.3 17 juin : est-ce qu'on va souper quelque part ?

Le restaurant M est proposé pour aller souper avec les membres du conseil lors de la dernière rencontre le 17 juin prochain. Amélie Dubuc se chargera de faire la réservation.

19 Information du personnel de l'école et du CÉ

19.1 Correspondance du président

Aucune correspondance

19.2 Informations du représentant du comité de parents

Fanny Corbeil : un lien sera transmis pour la rediffusion des conférences

19.3 Mot de la directrice

Madame Lemire souligne les différentes activités et l'implication du personnel du SDG pour l'éclipse. Elle raconte aussi que la soirée des bénévoles a eu lieu dernièrement et que cette année madame Lynda Ste-Marie fut honorée.

19.4 Mot des enseignants

Monsieur Christian Valois remercie les parents pour les attentions portées à l'égard du personnel dans le cadre de la semaine du personnel.

Madame Patricia Lefrançois informe les parents que les élèves du conseil étudiants ont apprécié participer activement aux activités de l'école.

19.5 Mot de la technicienne en service de garde

Madame Amélie Dubuc remercie également les parents et la direction pour la semaine du personnel.

19.6 Mot du soutien

Les remerciements ont été faits, Martine Latreille suit le courant, elle aussi en remerciant tout le monde.

20 Varia

20.1. Accueil progressif préscolaire 24-25

L'entrée progressive se fera aux dates suivantes 29-30 août-3 septembre. Les élèves de la maternelle seront en classe pour la journée complète à compter du 4 septembre et une éducatrice sera présente avec l'enseignant en accompagnement.

20.2 AGA 24-25

Madame Lemire demande aux membres de commencer une réflexion sur la forme que prendra l'assemblée générale des parents (dates) pour l'année à venir. L'idée de venir rencontrer les parents lors des rencontres de début d'année fut profitable et il est suggéré de répéter l'expérience en

septembre. Mesdames Fanny Corbeil et Geneviève Rodier seront présentes pour faire le tour des classes et venir parler de leur participation en tant que membre du conseil.

Ce point sera reporté à la prochaine rencontre.

21 Bilan de la rencontre

Madame Rodier remercie les membres pour leur implication. La rencontre contenait plusieurs points l'ordre du jour et le tout s'est déroulé dans un climat d'efficacité.

22 Prochaine rencontre

Comme établi aux calendriers des réunions du conseil d'établissement, la prochaine séance ordinaire du conseil d'établissement se tiendra le 22 avril à 19 h à l'édifice Saint-Isidore.

23 Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Martine Latreille, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER, l'assemblée de la séance ordinaire à 20 h 24.

résolution : CÉ-2023-2024-733

Véronique Lemire
Directrice

Geneviève Rodier
Vice-Président CÉ 23-24

/ml